

L'essentiel à Retenir

COLZA.

Etat des cultures : Stades des cultures : G4 début maturité. Les pluies durant ce mois de mai réparties de façon hétérogène sur la zone PACA entraîne des réserves utiles des sols plus favorables à la maturité des colzas.

Ravageurs : Présence de quelques foyers de pucerons et cécidomies sur la vallée de la Durance.

Maladies : Présence d'oïdium avec une forte pression en absence de contrôle

BLE DUR et TENDRE

Stade laiteux – pâteux. Dégâts de froid sur épis. Fusariose de la base de tige et des épis

Colza

2 parcelles sont renseignées sur vigicultures ne permettant pas de faire une analyse de risque

Stades et état des cultures

Dans l'ensemble le colza présente encore un bon état végétatif. Actuellement le stade des colzas est G4 avec début jaunissement des siliques

Le potentiel est préservé sur la vallée du Rhône (Vaucluse) qui a reçue des pluies suffisantes à ce jour. En se déplaçant vers l'est de PACA en suivant la vallée de la Durance, les cultures sont belles et laissent présager une récolte convenable, Le secteur le plus sec reste le plateau de Valensole, les pluies sont moins abondantes.

Ravageurs

• Charançon des siliques

Le charançon des siliques est **observé sur plantes sur le secteur d' Aix et Sisteron**

Sur le secteur d'Aix des dégâts de cécidomyies sont notées

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

Évaluation du risque : Nous sommes dans la période de risque qui débute au stade G2 sur la moitié des parcelles

Le risque est moyen à élevé suivant les secteurs Poursuivez très attentivement les observations sur plantes, en bordure et à l'intérieur de vos parcelles

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux mais les seuils de tolérance sont relativement bas pour intégrer la nuisibilité des cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.

Puceron cendré :

La présence de pucerons cendrés (sans dépasser le seuil de nuisibilité) est notée sur l'ensemble de la zone. Les auxiliaires ont stoppées la pullulation des colonies.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils de nuisibilité :

- de courant montaison à mi- floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle;
- à partir de mi- floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Évaluation du risque : A ce jour le risque est fort, mais poursuivez les observations jusqu'au stade G4 et **évaluez le risque pour chacune de vos parcelles.**

• Oïdium

Présence sur toutes les parcelles du nord Vaucluse : pression forte mais bon contrôle des parcelles

Sur les autre secteur pas de notation oïdium à ce jour

Période de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil de nuisibilité : Seuls les symptômes sur les plantes (taches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces taches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.

Blé dur et tendre

Observations

Stades et état des cultures

Les blés sont en moyenne au stade laiteux-pâteux, plus avancés sur les zones précoces ou les variétés précoces.

La sécheresse ne s'aggrave plus (pluies de la première semaine de juin) mais cela ne profite plus aux zones précoces où le blé est au stade grain pâteux.

Dégâts de froid : l'impact en termes de nombre de grains manquants est non négligeable, sans être catastrophique. On peut l'estimer entre 1 et 30% selon les situations.

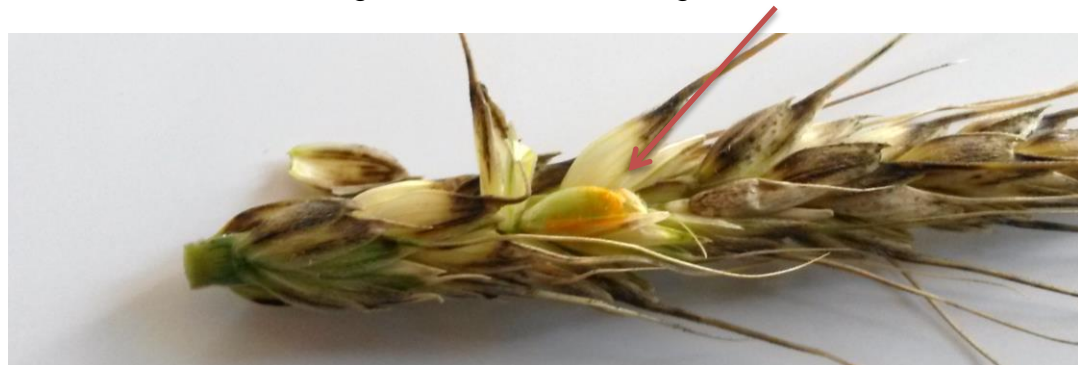
Etat Sanitaire



Ravageurs : pas de ravageurs atteignant des seuils critiques. Présence de colonies de pucerons sur feuilles du haut et sur épis, présence également d'auxiliaires (coccinelles, syrphes). Traces de lémas (limbe dévoré). Présence d'escargots blancs sur épis (zones séchantes)

Maladies :

La rouille jaune présente de manière généralisée sur la région, a été plutôt bien contenue, et concerne plutôt la variété Miradoux en blé dur, et les blés tendres améliorants. En situation non traitée elle colonise maintenant les grains à l'intérieur des glumes :



La rouille brune reste agressive en vallée du Rhône (colonisation des feuilles du haut).

Fusariose de la base des tiges et des épis : Présence forte, à la fois sur les blés stressés par la sécheresse, et sur ceux affaiblis par les viroses ou le gel d'épis.



Fusariose de la base des tiges :



Epis qui blanchissent alors que d'autres restent verts

Base de tige et nœuds noirs

A ne pas confondre avec :

Piétin échaudage : zones dans la parcelle où tous les épis blanchissent, présence de racines noires.

Tordeuse des céréales *Cnephasia pumicana* : quelques épis et haut de tige entièrement blancs ça et là dans la parcelle

Mauvaises herbes : Ressalissement tardif suite au retour des pluies.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS, QUI CONSTITUENT LE COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : Agribio04- Arvalis institut du végétal - CAPL - CEREALIS- EPL d Aix Valabre Marseille, et L'isle s/sorgue – Ets GARCIN - GROUPE PROVENCE SERVICES/Raison'Alpes - OMAG SAP - PRODIA - SA SCAD - SCA ALPESUD – Coopérative TERROIRS DU SUD

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.